

## Notice en matière de protection des données

---

### 1. Généralités

La présente Notice vise à informer le Client ou tout tiers de manière transparente et à décrire les processus de collecte et de traitement de données personnelles (ci-après : les « **Données Personnelles** ») telles que décrites ci-dessous, auxquels procède la Banque Bordier & Cie SCmA (ci-après : la « **Banque** ») en qualité de responsable de traitement dans le cadre de ses activités.

Dans le cadre de ses activités, la Banque est amenée à collecter et à traiter des Données Personnelles concernant le Client, des personnes liées à celui-ci ou des tiers (ci-après désignés par « **Personne Concernée** »), par exemple le représentant d'une personne morale, un trustee, un ayant droit économique, le récipiendaire d'ordre d'un paiement ou encore la personne bénéficiant d'une procuration sur un compte du Client. Il appartient au Client de transmettre aux personnes liées les informations figurant dans la présente Notice en matière de protection des données.

La présente Notice complète, sans les remplacer, les termes des Conditions Générales en matière de protection des données ainsi que des accords contractuels qui lient le Client à la Banque et auxquels le Client est expressément renvoyé.

### 2. Données Personnelles

Sont des Données Personnelles toutes les informations concernant une personne physique qui permettent de l'identifier directement (par exemple, prénom et nom) ou indirectement (par exemple, un numéro de passeport).

### 3. Collecte et traitement de données

Afin de répondre aux besoins de son activité, la Banque est amenée à collecter et traiter des Données Personnelles concernant les personnes suivantes :

- i) les clients potentiels, actuels ou anciens (qu'ils soient personnes physiques ou morales) ;
- ii) les personnes physiques au sujet desquelles le Client, ou une tierce partie, a transmis à la Banque des Données Personnelles dans le cadre des relations d'affaires avec la Banque (ci-après : la « **Personne Liée** »). Il peut s'agir de l'ayant droit économique d'un compte, du fondé de procuration, du représentant autorisé d'une personne morale, du représentant légal d'une personne (sous mesures de protection de l'adulte ou d'un mineur), d'une personne qui ouvre un compte au nom d'une tierce personne ou encore du donneur d'ordre sur un paiement.

Bordier & Cie SCmA collecte et traite notamment les Données Personnelles suivantes s'agissant des Personnes Concernées :

Catégorie de Données Personnelles	Exemples
Données d'identification personnelles	Prénom, nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, coordonnées professionnelles, photographies, sexe, état civil, informations familiales (nom, prénom du conjoint et enfants, etc.) enregistrements audios entre vous et la Banque.
Caractéristiques personnelles	Date de naissance, pays de naissance, nationalité, domicile fiscal et d'autres informations liées à votre imposition
Pièces d'identification délivrées par des organismes publics	Passeport, carte d'identité, numéro d'identification fiscale, numéro de sécurité sociale
Informations de nature professionnelle	Expérience professionnelle, pouvoir de représentation, éventuelles sanctions ou procédures
Informations de nature financière	Coordonnées bancaires, informations sur l'historique d'un compte
Informations relatives à des transactions ou des investissements	Investissements actuels et passés, profil d'investissement (connaissances/expérience en matière d'investissement), préférence d'investissement, montants investis, volume d'instruments financiers détenus, rôle joué dans le cadre d'une transaction (vendeur/acquéreur), détails d'une transaction

Ces Données Personnelles sont notamment collectées des sources suivantes :

- directement auprès de chaque Personne Concernée ; ou
- indirectement à travers des sources externes telles que des registres publics, de l'administration publique ou d'autres sources tierces ou publiques (par exemple, registre du commerce en ligne, listes de sanctions de l'ONU ou de l'Union Européenne, Registre des bénéficiaires économiques, etc.).

#### 4. Finalités du traitement

Vos Données Personnelles sont toujours traitées par la Banque pour une finalité spécifique. Celles-ci sont en particulier :

##### a) Exécution d'une obligation contractuelle

Les processus de traitement de Données Personnelles par la Banque dans ce contexte sont fondés sur l'exécution d'une obligation contractuelle à l'égard d'une Personne Concernée, notamment :

- entrée en relation d'affaires : initiation de la relation d'affaires avec la Banque ou ouverture de compte, en particulier toutes les démarches de la Banque visant à identifier la Personne Concernée.

- gestion de la relation contractuelle avec le Client, notamment pour la fourniture de services financiers, notamment ceux spécifiquement requis par le Client, traitement des questions ou réclamations des clients sur les services fournis, faciliter les activités de recouvrement de créances, prendre les décisions concernant l'octroi de crédits lombards ;
- la gestion, l'administration et la distribution de placements collectifs de capitaux, y compris les services liés à de telles activités (e.g. traitement de demandes de souscription, de conversion et de rachat de parts de placement collectifs de capitaux).

## **b) Respect d'une obligation légale ou réglementaire**

Le traitement des Données Personnelles des Clients listés ci-après découle d'une obligation légale ou réglementaire :

- fourniture aux Personnes Concernées d'informations sur les produits et services de la Banque ;
- contrôle de la conformité aux obligations légales et réglementaires, en particulier en matière de réglementation des marchés financiers ou encore dans le cadre du processus d'entrée en relation et des contrôles périodiques de conformité, y compris pour se conformer aux réglementations anti-blanchiment d'argent, de prévention de la fraude ainsi que les obligations légales relatives aux sanctions et embargos ;
- toute forme de coopération avec les autorités compétentes, notamment les autorités de surveillance prudentielle, les autorités en charge de la lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, les autorités judiciaires dans le cadre de procédure et d'enquêtes ou de prévention de la criminalité et les autorités impliquées dans l'échange automatique de renseignements en matière fiscale (notamment EAR et FATCA) ;
- toute mesure prise en matière de gestion des risques, notamment les risques de marché, les risques de crédit, les risques opérationnels, les risques de liquidités, les risques juridiques et les risques réputationnels ;
- enregistrement de conversations téléphoniques et communications électroniques avec des Personnes Concernées aux fins de lutter contre la fraude et d'autres infractions ;
- évaluation des risques auxquels la Banque est soumise et la prise de décisions en matière de gestion des risques.

## **c) Intérêt légitime de la Banque**

Basées sur l'intérêt légitime de la Banque, les Données Personnelles listées ci-dessous sont également traitées pour les finalités suivantes :

- tout traitement en vue du développement de la relation d'affaires ;
- tout traitement en vue de l'amélioration de l'organisation et des processus internes de la Banque, y compris en matière de gestion des risques ;
- tout traitement nécessaire pour permettre à la Banque d'établir des faits, d'exercer un droit ou de se défendre contre une prétention actuelle ou future, ou pour permettre à la Banque de faire face à une investigation d'une autorité publique, en Suisse ou à l'étranger ; et
- l'enregistrement de conversations téléphoniques et de communications électroniques avec des Personnes Concernées aux fins de protéger les intérêts de la Banque, d'analyser et d'améliorer la qualité des services et produits fournis, de former les collaborateurs de la Banque et de gérer les risques de la Banque ;
- assurer la sécurité des bâtiments, la sécurité du personnel et des visiteurs, ainsi que des biens et informations situés, stockés ou accessibles depuis les locaux, pour empêcher et si nécessaire enquêter sur l'accès non autorisé à des locaux sécurisés (e.g. vidéosurveillance pour prévenir, détecter ou enquêter sur une effraction ou un vol ou en raison de menaces à la sécurité du personnel travaillant dans les locaux) ;

- pour exercer les devoirs et/ou droits de la Banque vis-à-vis du Client ou de tiers.

À défaut de disposer de certaines Données Personnelles concernant le Client, la Banque peut ne pas être en mesure d'entrer en relation avec le Client ou de lui fournir le service financier demandé si le traitement des Données Personnelles manquantes est requis.

## 5. Confidentialité

La Banque attire l'attention du Client sur les éléments suivants :

Dans le cadre de ses activités, la Banque est soumise à des obligations de confidentialité découlant notamment du secret bancaire (art. 47 LB). L'attention du Client est attirée sur la teneur des articles 38 et suivants de nos Conditions Générales qui énoncent les cas pour lesquels le Client délègue expressément la Banque de ses obligations légales de confidentialité.

## 6. Mesures de protection des Données Personnelles

La Banque a mis en place des règles et des processus internes que tous ses collaborateurs doivent respecter lorsqu'ils accèdent à des Données Personnelles, ceci afin de les protéger et d'en garantir la confidentialité.

Des mesures techniques et organisationnelles adéquates ont en outre été mises en œuvre par la Banque afin de protéger les Données Personnelles contre la destruction, la perte, l'altération, l'utilisation abusive, la divulgation ou l'accès non autorisé, accidentels ou illégaux, ainsi que contre toute autre forme de traitement illicite.

## 7. Communication des Données Personnelles

### 7.1 Communication à des tiers

Dans le cadre de ses activités et afin d'être en mesure de fournir ses services, la Banque est susceptible de devoir communiquer des Données Personnelles à :

- des tiers impliqués dans la transaction ou agissant au nom du Client ou autrement impliqués (en fonction du type de produit ou de services que le Client reçoit de la part de la Banque), tels qu'un opérateur d'une infrastructure des marchés financiers (par ex. bourse, chambre de compensation, institutions de paiement spécialisées, etc.), un courtier, une banque correspondante, un sous-dépositaire ou encore un émetteur de titres, etc ;
- des prestataires de services externes, tels que des fournisseurs de services informatiques et d'hébergement ;
- auditeurs, avocats, experts comptables et assureurs.

### 7.2 Communication à des autorités

Sur requête d'une autorité ou lorsque la Banque est tenue de divulguer des informations en vertu de la loi ou de la réglementation applicable, des Données Personnelles peuvent leur être transmises. La remise de telles Données Personnelles peut également intervenir si cela est nécessaire pour permettre à la Banque d'établir des faits, d'exercer ses droits ou ceux de ses employés, de se défendre ou défendre ses employés contre une prétention actuelle ou future, ou pour permettre à la Banque de faire face à une investigation d'une autorité Suisse ou étrangère.

### 7.3 Communication à l'étranger

Les Données Personnelles telles que définies au point 3. ci-dessus sont dans certains cas également traitées ou transmises à l'étranger, dans le respect du droit suisse. Si une communication de Données Personnelles est effectuée vers un pays qui n'offre pas un niveau de protection adéquat au sens de la législation suisse en matière de protection des données, dite communication est effectuée par la Banque sur la base de garanties appropriées sur le plan technique, organisationnel et juridique (notamment des clauses contractuelles contraignantes avec les récipiendaires étrangers des Données Personnelles).

S'agissant de la transmission de Données Personnelles à des autorités étrangères (point 7.2 ci-dessus), la Banque se conforme aux prescriptions légales applicables en matière d'entraide internationale et aux prescriptions de la FINMA en matière de transmission directe d'informations non publiques à des autorités et services étrangers.

## 8. Durée de conservation des Données Personnelles

La Banque ne conserve les Données Personnelles que le temps nécessaire pour atteindre la finalité que vise le traitement de celles-ci ou pour se conformer aux exigences légales (notamment le délai légal de conservation), réglementaires ou de politique interne. Les Données Personnelles sont en général conservées pendant 10 ans, dès la fin de la relation d'affaire avec le Client ou plus pour permettre à la Banque d'établir des faits, d'exercer ses droits ou de se défendre contre une prétention actuelle ou future, ou pour permettre à la Banque de faire face à une investigation d'une autorité suisse ou étrangère.

La Banque enregistre les communications internes et externes de tous ses collaborateurs ainsi que leurs correspondances électroniques afin d'être en mesure de les mettre à disposition de la FINMA ou de toute autre autorité notamment pour établir des faits, exercer ses droits ou faire face à une investigation d'une autorité suisse ou étrangère.

## 9. Droit des Personnes Concernées en lien avec la protection des Données Personnelles

Toute Personne Concernée dispose des droits suivants en lien avec ses Données Personnelles traitées par la Banque :

- droit d'accéder à ses Données Personnelles ;
- droit de faire rectifier ses Données Personnelles lorsque celles-ci sont incomplètes ou inexactes. Si vos Données Personnelles changent, veuillez en informer la Banque dès que possible afin qu'elle puisse avoir des informations à jour ;
- droit de s'opposer au traitement de ses Données Personnelles et/ou de demander la limitation de leur traitement (par ex. en refusant que ses Données Personnelles soient traitées à des fins de marketing ou de profilage). Le Client est toutefois rendu attentif que dans un tel cas, la Banque pourrait ne pas être en mesure de fournir le service demandé par le Client ;
- droit de retirer son consentement lorsque la Banque l'a obtenu pour traiter des Données Personnelles. Le retrait du consentement n'affecte toutefois pas la licéité de tout traitement opéré par la Banque avant le retrait ;
- droit de demander la suppression de ses Données Personnelles. Ce droit n'est toutefois pas absolu et peut être restreint en fonction d'intérêts prépondérants qui exigent la poursuite du traitement des Données Personnelles.

Pour exercer les droits de ci-dessus, la Personne Concerné peut adresser une **demande écrite, accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité**, à l'adresse suivante :

**Bordier & Cie SCmA**

Délégué à la protection des données

Rue Henriette-et-Jeanne-Rath 16

1204 Genève, Suisse

Ou par e-mail à l'adresse suivante : [data-protection@bordier.com](mailto:data-protection@bordier.com)

## **10. Mise à jour de la présente Notice**

La Banque se réserve le droit de modifier la présente Notice en tout temps et sans avis préalable au Client. Toute mise à jour est publiée sur le site internet de la Banque : [www.bordier.com](http://www.bordier.com)